

## Langues

### Niveau initiation

§Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

§Organisation : annuelle

§Responsable pédagogique : Sylvie Vraux  
Courriel : anjouinterlangues@gmail.com

§Capacité d'accueil : N/A

Seuil d'ouverture : 7

§Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

§Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 2 heures de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1 heure de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : <https://anjouinterlangues.fr/>

§Localisation des enseignements : Cf site internet d'AIL : <https://anjouinterlangues.fr/>

Attention, certains enseignements peuvent ne pas avoir lieu dans les locaux de l'Université d'Angers, mais dans d'autres établissements partenaires d'AIL.

§Date de début des cours : le 15 septembre 2025

Si vous souhaitez suivre un cours de langue avec AIL, dans le cadre d'un E2o, vous devez d'abord débiter les cours avec AIL et ensuite vous inscrire à l'E2o correspondant lors de la campagne d'inscription.

§Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2026

§Compétences à acquérir/ à valider : acquisition des structures simples écrites et orales.

§Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. Les évaluations du professeur seront affectées du coefficient 2 et celle(s) de l'assistant du coefficient 1.

§Informations complémentaires :

Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les personnes dont cette langue est la langue maternelle, ni les personnes qui la parlent déjà couramment. Ce cours est destiné aux étudiants qui débutent l'apprentissage de la langue.